

AFRIATECH
 Archivage Numérique-GED - Contrôle d'accès & Biométrie - Outsourcing
 Web : www.afriatech.com E-mail : info@afriatech.com Tél. : +228 261-60-71 - Fax : +228 261-60-70
Objectif 2015 : zéro papier !



Poursuite du projet de soutien à l'éducation à Tandjoare
**Mme IMMACULEE BAKALI
 TOUJOURS A L'ŒUVRE** P 4



TR TOGOREVEIL

Le pari d'une actualité qui réveille



Nouvelle tournure dans l'affaire d'escroquerie
**ARRESTATION DE LOIC LEFLOCH PRIGENT,
 RETOUR AU TOGO D'ABBAS AL YOUSSEF,
 ...LA VERITE N'EST PLUS LOIN** P 2

- Les Evènements d'Adéwui ou le retour en force des vieux démons
AU DELA DES CONDAMNATIONS, LA QUESTION DES DIVISIONS ETHNIQUES QU'IL URGE DE RESOURDRE P 2
- Industrie du gaz en Afrique de l'Ouest
WAGPCO ECHANGE AVEC DES JOURNALISTES TOGOLAIS P 4
- En tournée de prise de contact
L'UNATROT A LA RENCONTRE DE SA BASE P 3
- Le civisme aujourd'hui
EVITONS L'EXCES DE VITESSE POUR EVITER LES ACCIDENTS P 5



Manifestations d'hier dans les rues de Lomé
DES FEMMES EN ROUGE POUR UNE MARCHE DE PLUS P 2

Manifestations d'hier dans les rues de Lomé DES FEMMES EN ROUGE POUR UNE MARCHE DE PLUS



Hier jeudi 20 septembre, des femmes du Collectif « Sauvons le Togo » et celles de la coalition « Arc-en-ciel », toutes de rouge vêtues ont défilé dans les rues de Lomé. L'objectif de cette manifestation était d'apporter un soutien aux manifestations du CST qui connaissent un essoufflement du fait de la trop grande utilisation de cette arme que représente la marche. Ces femmes, fort du succès de leur manifestation de février 2005 ont cru pouvoir rééditer l'exploit. Ce qu'elles oublient certainement c'est qu'entre le Togo de 2005 et celui d'aujourd'hui, 2012, le fossé est béant. Aujourd'hui, le Togo est un pays qui a entrepris une marche certaine vers la démocratie avec des institutions qui se mettent progressivement en place et un état de droit en construction. De plus, le Togo a connu deux élections à succès, les législatives de 2007 et les présidentielles de 2010, reconnues comme crédibles et saluées par l'ensemble des partenaires du Togo et de la communauté internationale toute entière. Que ces femmes manifestent en soutien au CST pour demander le départ du pouvoir du Président démocratiquement élu, Faure Gnassingbé, qu'elle réclament en tenue rouge l'abrogation de nouvelles dispositions du code électoral et d'une loi organique portant de 81 à 91 le nombre de députés et autres est une preuve d'inconséquence de la part des premières responsables des femmes qui manquent de lucidité pour lire l'histoire politique de notre pays. Inspirées et soutenues par des leaders d'un collectif totalement en perte de vitesse, elles disent vouloir réclamer la mise en œuvre des réformes politiques mais au même moment soutiennent le refus de dialoguer des regroupements politiques desquels elles sont issues alors que le dernier dialogue leur tendait des bras grandement ouverts. Certaines raisons de cette marche ont d'ailleurs été au centre des discussions lors du dernier dialogue et ont fait l'objet d'un large consensus qui débouche sur l'organisation prochaine des législatives. En tant que femmes, leur rôle était plutôt d'emmener ces hommes à la table de discussion si tant est que le bien du Togo leur tient à cœur. Tout compte fait, aujourd'hui le vin est tiré et il faut le boire.

Cette manifestation qui s'est déroulée dans le calme et de manière pacifique n'a pas permis des dérapages susceptibles de servir à une quelconque récupération politique. C'est donc une marche de plus qui n'a atteint aucun objectif. Un véritable coup d'épée dans l'eau.

La Rédaction

Nouvelle tournure dans l'affaire d'escroquerie ARRESTATION DE LOIC LEFLOCH PRIGENT, RETOUR AU TOGO D'ABBAS AL YOUSSEF, LA VERITE N'EST PLUS LOIN

Les événements s'enchaînent et se succèdent à un rythme plutôt rapide et l'opacité première ou librement entretenue dans cette affaire d'escroquerie, laisse progressivement place à la clarté et à l'avènement de la vérité. L'affaire Agba Bertin qui est devenue entre temps l'affaire Bodjona, retrouve son contexte judiciaire depuis le 14 septembre 2012, date de l'arrestation suivie de l'extradition au Togo du français Loïc Lefloch Prigent, ancien PDG de ELF et considéré par le plaignant Abbas Al Youssef comme l'un des acteurs clés, avec Agba Bertin de cette escroquerie à la nigériane qui lui a coûté environ 25 milliards de Fcfa. L'homme qu'on disait non inquiet et qui se targuait dans une récente interview sur Nostalgie Abidjan qu'il était prêt à se mettre à la disposition du Togo est arrivé beaucoup plus tôt que prévu. Son arrestation a surpris d'abord les avocats du CST qui avait de tout temps brandi le fait que le français soit libre comme un argument de défense et surtout une preuve que cette affaire était purement politique et que seuls les togolais cités dans cette affaire faisaient l'objet de poursuite pour des raisons obscures. L'arrestation et l'inculpation depuis le 17 septembre de l'homme à qui Abbas Youssef avait demandé de vérifier l'existence et la fiabilité de l'affaire dans laquelle le présumé gang le sollicitait, permettra de



résoudre une bonne partie de l'énigme, sinon totalement. Mieux encore, le retour de l'émirati au Togo offre une réelle occasion de confrontation entre les différents acteurs de ce feuilleton qui tient en haleine le Togo et qui met sous éteignoir les gesticulations du Collectif « Sauvons le Togo ».

Il ressort de plusieurs recoupements depuis le début de cette affaire que c'est Loïc Lefloch Prigent qui lui aurait confirmé la véracité de l'identité de la prétendue veuve du Président Robert Guéi et de l'existence des fonds. Selon le magazine français Paris Match qui avait longuement traité de l'affaire c'est lors d'un voyage en grande pompe à Lomé, en juillet 2008 que l'ancien P-DG aurait organisé les présentations d'Abbas Youssef avec l'homme d'affaires togolais, Sow Bertin Agba. Ce dernier aurait mis les bouchées doubles pour faire croire à la victime

que le dossier était solide. L'homme d'affaire togolais incarcéré depuis le mois de mars 2011, se serait fait passer pour le mandataire de l'ex-général Guei et le ministre de l'Intérieur du Togo. Joint à l'époque par Paris Match, Loïc Le Floch-Prigent avait démenti formellement le rôle qui lui est prêté.

Mais depuis le début de cette semaine et après son inculpation, l'ex PDG serait prêt, selon son avocat togolais, à collaborer et à apporter sa part de vérité dans cette affaire. C'est donc une pièce maîtresse du puzzle qui vient d'être mis en place pour aider la justice togolaise à faire son travail. Les avocats qui ne jouaient que sur la politisation de cette affaire auront désormais fort à faire devant un Abbas Youssef qui est de retour pour une confrontation et l'éclatement de la vérité. Avec les derniers développements, celle-ci n'est plus bien loin.

Germain POULI

Les Evènements d'Adéwui ou le retour en force des vieux démons AU DELA DES CONDAMNATIONS, LA QUESTION DES DIVISIONS ETHNIQUES QU'IL URGE DE RESOURDRE

La guerre de fiefs s'est une fois de plus matérialisée le samedi 15 septembre dernier quand des jeunes du quartier Adéwui, ont interdit d'accès les militants du Collectif « Sauvons le Togo » qui voulaient débuter leur marche hebdomadaire à partir de ce quartier. La violence qui a marqué cette interdiction a fait oublier les quelques raisons évoquées pour justifier cette contre-manifestation condamnée par plusieurs organisations et personnalités. Les besoins de quiétude pour les habitants du quartier Adéwui qui ne veulent pas se faire arroser de gaz lacrymogène, la réponse aux attaques et destruction des 16 bus transportant les militants d'UNIR par les militants du CST au niveau de la gendarmerie après la marche de soutien du 1er septembre 2012, ont été les raisons avancées de sources proches des jeunes agresseurs.

Chacun voulant faire la loi dans son fief, des quartiers comme Bè et Adéwui, des villes comme Aného et Kara et d'autres coins du pays ont été verrouillés par des partis politiques généralement enracinés sur des bases ethniques et tribales. Tenir un meeting ou une

manifestation politique dans un quartier ou une ville dont la majorité des cadres du parti organisateur ne sont pas originaires, se révèle un exercice périlleux et difficile. Aného, Bassar, Notsé, Tabligbo, Atakpamé, Kara et Mango ont eu par le passé à nous offrir des exemples dont les togolais quelque soit leur obédience politique et leur origine ethnique ne devraient pas se réjouir. Au-delà des condamnations, il s'avère important que ces divisions ethniques qui profitent, et de manière cynique, à la plupart des partis politiques togolais, prennent fin. On parle trop souvent de démocratie et liberté en oubliant le plus important qui est le dépassement des barrières ethniques que chaque togolais croit (sincèrement ou non) avoir enfoui au fond de lui mais qui réapparaissent à la première occasion, au détour d'une causerie, un débat houleux, lors des périodes électorales ou tout simplement à l'occasion des manifestations telles que celle du 15 septembre dernier à Adéwui.

Il urge que le Togo de s'attaquer plus sérieusement à l'épineuse question des divisions ethniques avec la participation de tous. Elle est réelle.

P.G

Retrouvez votre journal et plus
d'info sur le site :
www.togoreveil.info

Récépissé N° 0353/24/09/08/HAAC du 24 septembre 2008

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Germain POULI

COMITÉ DE RÉDACTION

Didier ASSOGBA

Patrick NIMA

Pégy

Paul KATASSOLI

SERVICE COMMERCIAL ET

PUBLICITÉ

Aïssata TOURE

SECRETARIAT

Carole AGHEY

Rose NYUIADZI

INFOGRAPHIE

AHIALE Raphaël

CARICATURE

DODZI

DISTRIBUTION ET

ABONNEMENT

Tel: 22 36 18 56

ADRESSE

585, Avenue du Grand Séminaire

Hédzranawoé face Ets VINS

D'ITALIE

Tél. : 22 61 12 19 / 22 36 18 56

90 02 76 54

E-mail : togoreveil@togoreveil.info

TIRAGE

4000 Exemplaires

IMPRIMERIE

Service Compris

L'autre bourde d'Isabelle AMEGANVI sur le soutien présumé du Ministre Pascal BODJONA au CST
«EST-CE QUE C'EST INTERDIT DE FAIRE UN CADEAU ? ET SI C'EST POUR CELA QU'ON LE POURSUIT QU'ON NOUS LE DISE»



Dimanche 16 septembre 2012, un collège de sept avocats du ministre Pascal Bodjona, parmi lesquels quatre avocats leaders du Collectif Savons le Togo, était face à la presse pour apporter leur part d'éclairage sur le processus en cours dans l'affaire d'escroquerie qui a conduit à l'interpellation puis l'inculpation de l'ex ministre de l'administration territoriale.

Entre autre sujet abordé, les cadres leaders du CST (Mes AJAVON Zeus, KPANDE Adzaré, Jil-Benoît AFANGBEDJI et Isabelle AMEGANVI) ont cru devoir expliquer leur présence au sein du collège des conseils du ministre dans ce dossier. C'est d'abord Jil-Benoît AFANGBEDJI et KPANDE Adzaré qui plantent le décor en se positionnant comme les défenseurs de la veuve et de l'orphelin, prêts à se battre partout où les droits de l'homme sont violés. Ensuite c'est Zeus AJAVON Zeus qui a trouvé judicieux d'apporter un démenti aux rumeurs persistantes qui indiquent qu'il aurait reçu des mains du ministre Bodjona et par personnes interposées de l'argent liquide au Burkina Faso et au Sénégal. Sur la première destination, AJAVON Zeus précise qu'il n'est plus allé au Burkina Faso depuis 2006, quant au Sénégal, il dit avoir été dans ce pays quand le CST n'était pas encore né. Jusque-là, l'assistance n'a rien trouvé à redire sur les tentatives de persuasion par rapport aux soupçons de plus en plus récurrents de soutien du CST par le ministre inculpé dans l'affaire dite de l'Emirati.

Lorsque son tour arriva, c'est avec des propos très inopportuns que Me Isabelle AMEGANVI, leader du CST et Vice Présidente de l'ANC surprendra plus d'un au point où l'on se demande si cette grande dame qui avait récemment appelé les autres femmes à sortir à poils, n'est

finalement pas tombée sur la tête. En guise d'éclairage Isabelle AMEGANVI a cru devoir avancer ceci : « Est-ce que c'est interdit de faire un cadeau ? Et si c'est pour cela qu'on le poursuit qu'on nous le dise ». Cette intervention qui a sonné comme un coup qu'elle assénait volontairement ou involontairement au ministre inculpé a laissé perplexes plusieurs journalistes qui se posent toujours la question de savoir quel intérêt l'ex ministre Pascal Bodjona a à se laisser défendre par ses quatre avocats dont les compétences réunies sont loin de rivaliser celle de Me TALBOUSSOUMA ou encore de Me Tchassanté, réputé pour être le meilleur procédurier du barreau togolais.

Si judiciairement le fait de faire des cadeaux n'est pas répréhensible et ne saurait être un sujet de poursuite, moralement si les soupçons de soutien du ministre au CST sont fondés, cela mettrait en délicatesse le ministre avec ses propres partisans qui auraient du mal à comprendre et à accepter un soutien d'un membre du parti au pouvoir à ses adversaires les plus farouches de l'opposition. Si cela était prouvé il est évident que la ministre Pascal BODJONA perdrait une bonne partie du capital sympathie dont il jouissait de la part de certains militants du parti au pouvoir.

En adoptant cette ligne de défense, Isabelle AMEGANVI apporte sa touche à la complication d'une affaire qui bien que n'étant pas encore en jugement, passe déjà en audience dans l'opinion publique. La demande de précision d'Isabelle AMEGANVI dans ces conditions se révèle inopportune et même très tendancieuse. Et nombreux sont ceux qui se demandent si elle n'aurait pas mieux fait de se taire.

Patrick NIMA

En tournée de prise de contact
L'UNATROT A LA RENCONTRE DE SA BASE

Les régions des Savanes, de la Kara et Centrale ont reçu il y a quelques jours la visite d'une délégation de l'Union Nationale des Transporteurs Routiers du Togo (UNATROT) conduite par son nouveau président AMAH AKLISSO Shérif.

Il s'agissait pour le président national de tâter le pool des sections et sous-sections de l'UNATROT trois mois après sa prise de fonction. Une tournée de prise de contact qui a débouché sur la redynamisation des activités de l'UNATROT. Par ailleurs, dans le souci de sensibiliser ses adhérents sur sa nouvelle vision, la délégation a sillonné au total 15 préfectures. Le Président national de l'UNATROT a remercié les délégués pour la confiance faite à sa modeste personne en le portant à la tête de l'institution faïtière des transporteurs routiers du Togo. M. AMAH AKLISSO Shérif a sollicité leur contribution pour redynamiser les activités de l'UNATROT qui a perdu, selon lui de sa verve depuis belle lurette. Pour le Président national, cette redynamisation passe par la mise en application stricte des charges qui incombent aux sections : la tenue périodique des réunions sanctionnées par des procès verbaux à envoyer au bureau national, assistance aux transporteurs en difficultés dans les régions où l'UNATROT est installée, le paiement des taxes municipales, le respect du code de la route, l'amélioration des relations entre l'UNATROT et les autorités administratives et entre l'UNATROT et les syndicats.

L'autre sujet abordé par le Président national de l'UNATROT, c'est le phénomène des braquages et des coupeurs de route dont sont victimes les chauffeurs et surtout les forces de l'ordre. Des gendarmes présents à ces rencontres ont apporté leur témoignage et ont dénoncé ces genres de comportements dont sont



souvent complices des passagers et même des chauffeurs. Il a sollicité la contribution des différents acteurs pour aider les forces de l'ordre à mettre hors d'état de nuire ces fauteurs de troubles. M. AMAH a également insisté sur la formation des transporteurs en indiquant que l'heure est venue de rendre professionnel le transport routier au Togo, sans toutefois passer sous silence les droits et devoirs des syndicats et l'assurance de leurs véhicules.

Lors des échanges, les délégués ont salué cette initiative et appelé les populations à s'approprier le message de l'UNATROT et en faire large diffusion au sein des communautés.

Les autorités administratives qui ont participé à ces rencontres ont apporté leur soutien au nouveau Président national de l'UNATROT en le conviant à un travail appliqué. On retiendra de la contribution des autorités administratives, que le passage de M. AMAH AKLISSO Shérif à la tête de l'UNATROT, laissera une tâche indélébile vu que le message dont il est porteur est significatif et important. Ils ont émis les vœux que cette tournée enrichissante se perpétue.

Autre sujet de préoccupation, le Président national de l'UNATROT a insisté sur le recensement de tous les transporteurs de toutes les préfectures pour un fichier fiable pouvant permettre à l'UNATROT de solliciter l'appui des bailleurs de

fonds. L'idée a reçu l'assentiment des délégués qui ont promis œuvrer ensemble pour redorer le blason de leur organisation dans la nouvelle vision du Président national de l'UNATROT.

Partout où il est passé, le Président national de l'UNATROT a invité les délégués à l'abnégation au travail, à la prise d'initiatives et au respect des règles syndicales. Il a aussi exhorté chacun à travailler en toute confiance et comme en famille, à contribuer à créer une atmosphère de convivialité au travail, tout en se respectant mutuellement.

L'agenda de la tournée de sensibilisation comportait également le volet « éducation citoyenne ». Le Président national de l'UNATROT a demandé aux délégués de rester vigilants face à la menace des troubles sociopolitiques et de continuer à œuvrer pour la paix, gage du libre exercice des activités économiques. En outre, M. AMAH les a exhortés à bannir les comportements non citoyens notamment les troubles à l'ordre public, à la pose de barricades pour empêcher la circulation, au non respect de l'autorité, etc....

Il les a plutôt conviés à accomplir leurs devoirs civiques, à vivre en harmonie avec les lois de l'Etat, à cultiver la paix et l'excellence pour un développement humain durable. Par ailleurs, des doléances ont été formulées dans la plupart des sections et sous-sections. A ce sujet, le Président national de l'UNATROT a déclaré que le bureau directeur va se pencher sur les stratégies de restructuration des sections et sous-sections pour une gestion professionnelle.

Cette tournée qui s'est déroulée dans une atmosphère empreinte de cordialité, se poursuivra très prochainement dans les régions Maritime et des Plateaux.

Jean-Marie ELOH

Une manifestation pas comme les autres
JURISTES ET JOURNALISTES CONTRE L'INTERPRETATION ABUSIVE DE NOTRE LOI FONDAMENTALE

C'est un mouvement qui est né des interprétations tendancieuses dont font objet depuis quelques mois, certains articles de notre loi fondamentale notamment l'article 150 sur lequel le Collectif des « ennemis » du Togo s'appuie pour faire ses revendications. Ce collectif qui se perd dans des contradictions et qui rêve de renverser le Chef de l'Etat démocratiquement élu par la rue, appelle maladroitement les populations togolaises à s'insurger sur la base de l'article 150 de la constitution que le peuple s'est librement donné. Ce que ne comptent pas digérer des journalistes et juristes qui ont pris sur eux la responsabilité d'éclairer l'opinion et de dénoncer les interprétations erronées que font les responsables du Collectif Sauvons le Togo. Le mouvement M-150 a d'ailleurs démarré ses activités avec une marche populaire le samedi 15 septembre dernier avec un slogan assez clair : « Touche pas à mes institutions ». Voilà qui coupe l'herbe sous le pied des « putschistes » du CST.

La manifestation du mouvement M-150 était parti de l'Hotel Eda Oba pour atterrir devant les locaux de la Cour Constitutionnelle qui se trouve être l'instance de contrôle de la constitutionnalité des lois et autres instruments juridiques togolais. Pour le M-150, une Constitution ne doit pas être un texte de controverse ou un alignement de dispositions élitistes réservées à la seule compréhension



des constitutionnalistes chevronnés. La manifestation du 15 septembre dernier a démontré l'attachement du M-150 aux règles parce que ses premiers responsables ont respecté les dispositions qui régissent les manifestations publiques au Togo. Pour poursuivre ses actions, le mouvement emmené par Chris EGAH entend organiser des séances de sensibilisation pour mieux faire connaître les textes fondamentaux de la république aux populations et empêcher de facto les interprétations erronées de certaines dispositions de la Constitution togolaise.

Didier ASSOGBA

Poursuite du projet de soutien à l'éducation à Tandjoare

Mme IMMACULEE BAKALI TOUJOURS A L'ŒUVRE



L'honorable Immaculée BAKALI YOBATE a offert la semaine dernière, un important lot de matériels scolaires aux élèves de la préfecture de Tandjoare. Cette action qui s'est déroulée dans le cadre d'une tournée du parti politique Union pour la République (UNIR) vise à soutenir l'éducation dans cette préfecture de l'extrême du pays. La tournée qui avait pour objectif l'importance de la scolarisation des enfants, a permis à Mme BAKALI d'apporter de l'assistance à ses jeunes frères et sœurs. Cela a été également l'occasion pour elle de payer les frais de scolarité des quatre meilleurs au BAC 1, BAC 2, BEPC et CEPD à hauteur de 30 mille francs CFA et d'offrir des vélos aux élèves auteurs des bons résultats enregistrés au cours de l'année scolaire écoulée. Ceci pour la promotion de l'excellence en milieu

scolaire dans sa localité. « Je voudrais que demain nous soyons de nombreux cadres dans la localité, voilà pourquoi je veux apprendre à pêcher à mes sœurs et non leur donner chaque fois du poissons à manger. Je voudrais que la préfecture de Tandjoare regorge de nombreux cadres pour pouvoir développer notre milieu », a-t-elle affirmé. Douze lauréats dont cinq filles ont reçu les prix. Ce qui n'a pas laissé l'honorable députée indifférente. Elle a fait un clin d'œil à la gente féminine qui est toujours au centre de ses préoccupations. « Vous avez constaté qu'il y a cinq (05) filles sur les lauréats dont une a eu mention assez-bien au BAC 2 et deux autres ont pris la tête au probatoire et au BEPC. Avec cet appui, je crois que c'est un élan que j'ai donné aux filles pour aller de l'avant dans les études », a-t-elle

poursuivi. Au cours de la cérémonie, la délégation de Mme BAKALI a exhorté les populations de Tandjoare à inscrire leurs enfants à l'école en vue d'offrir au Togo de futurs cadres vu qu'il n'y a plus de frais de scolarité à payer au préscolaire et au primaire. Par la même occasion les populations ont été invitées à se mobiliser et à promouvoir la culture de la paix et de la réconciliation dans leurs milieux respectifs. Quant à l'assistance aux meilleurs élèves de la préfecture de Tandjoare, Mme Immaculée BAKALI n'est pas à son coup d'essai. En janvier 2012, elle était au chevet des habitants de Tandjoare pour leur apporter son soutien matériel et financier. Une habitude qu'elle vient de répéter encore une fois à l'orée de la rentrée scolaire 2012-2013.

Didier ASSOGBA

Industrie du gaz en Afrique de l'Ouest

WAGPCO ECHANGE AVEC DES JOURNALISTES TOGOLAIS

La salle Dawa de l'Hôtel Mercure Sarakawa de Lomé a servi de cadre, hier, pour un atelier de formation des journalistes togolais sur le thème « Industrie du gaz en Afrique de l'ouest ». Initiée par l'Union des Journalistes Indépendants du Togo (UJIT) en partenariat avec la West African Gas Pipeline Company (WAPCO), cette rencontre d'échange, la première depuis le démarrage effectif du projet du gazoduc de l'Afrique de l'Ouest, a permis aux professionnels venus des différents médias du Togo de mieux cerner les contours, les enjeux et le fonctionnement effectif du projet du Gazoduc de l'Afrique de l'Ouest mis en place depuis 1982 par la CEDEAO et qui fournit en gaz naturel. Face au défi que représente la fourniture normale, suffisante et régulière de l'énergie électrique et l'objectif économique certain qui s'y rattache, il est donc apparu que ce projet avait toute son importance. Après des études de la Banque Mondiale qui ont confirmé la viabilité et l'importance du projet de gazoduc, plusieurs étapes passant par les accords intergouvernementaux, la construction et la mise en service et les différentes autorisations à West African Gas Pipeline Company (WAPCO) de démarre ses activités avec comme vocation principale le transport du gaz naturel (méthane) du Nigeria en direction des différents clients au Bénin, du Togo et du Ghana. Cette société à responsabilité limitée est donc propriétaire et exploitant du Gazoduc de l'Afrique de l'Ouest (GAO). Le siège social de WAPCO est sis à Accra au Ghana. La société a des bureaux locaux à Badagry (Nigeria), à Cotonou (Bénin), à Lomé (Togo), à Tema et à Takoradi (Ghana). Mais il s'agit en réalité d'un consortium regroupant des sociétés du secteur public et du secteur privé du Nigeria, du Bénin, Ghana et du Togo. Après cette présentation de la société WAPCO, les autres communications délivrées par les experts de WAPCO ont permis une meilleure compréhension de la distribution du gaz naturel dont il faut savoir faire la différence avec le gaz domestique ou le butane qui n'est pas dans les activités de cette société. Il est également apparu que depuis le mardi 28 Août 2012, suite à des dommages importants subis par le pipeline aux larges de côtes togolaises, WAPCO a suspendu la fourniture du gaz dans les trois pays. Ces

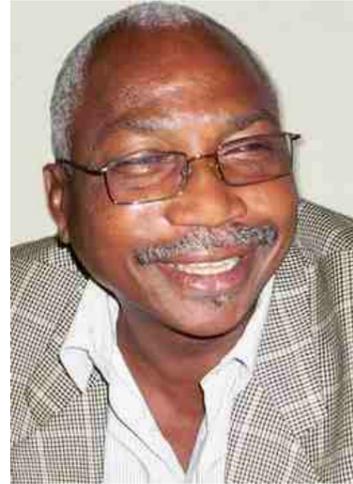


dommages causés par l'ancre d'un navire en situation illégale dans les eaux togolaise sont entrain d'être évalués en vue de la réparation du pipeline. L'occasion sera ainsi offerte aux responsables de WAPCO pour communiquer également sur les mesures de protection du pipeline, la surveillance et les empiètements et la prévention des dégâts. En cas de fuite constater sur les pipelines, il est recommandé aux riverains et autres personnes de ne rien tenter pour arrêter la fuite, de quitter immédiatement le lieu, d'éviter d'utiliser le téléphone ou d'opérer un moteur ou d'activer une quelconque source de chaleur. Il leur est demandé d'appeler d'urgence le numéro du Centre de contrôle au 8000008. Ce séminaire a aussi permis de se rendre compte qu'une efficace politique de partenariat avec les communautés est mise en branle par WAPCO qui, en fonction des besoins exprimés, agit dans divers domaines notamment dans la santé, l'éducation et les activités lucratives. Au Togo WAPCO a construit dans la localité de Gbétsogbé un dispensaire, un bâtiment scolaire et un marché communautaire. La formation professionnelle des jeunes et l'octroi des bourses scolaires pour les élèves des familles démunies sont les prochains domaines dans lesquels compte agir socialement la société WAPCO. Ce séminaire s'inscrit dans la campagne de sensibilisation engagée par WAPCO en direction de ses partenaires. Mme Harriet Wereko-Brobby, Directrice des Affaires Générales de WAPCO et M. Crédo Tétéh, le Secrétaire Général de l'UJIT ont personnellement pris part à cette fructueuse rencontre.

Germain POULI

Législatives de 2012

LA CENI INAUGURE LE CALENDRIER AVEC LES PREPARATIFS DU RECENSEMENT



La Commission électorale nationale indépendante (CENI) a lancé mardi une campagne de recrutement afin de réaliser, dans les meilleurs délais, le recensement électoral. Les élections législatives et locales sont censées se dérouler avant la fin de l'année.

Le président de la CENI, Taffa Tabiou, a précisé que son institution allait mobiliser 4200 opérateurs de saisie, 120 formateurs, 100 techniciens de maintenance et 25 formateurs. « Le gouvernement souhaite que les scrutins aient lieu dans le respect des échéances constitutionnelles », a confié le ministre de l'Administration territoriale ; sans toutefois donner de date.

«Le gouvernement est soucieux d'organiser des élections crédibles, ne souffrant d'aucune contestation. Il faut respecter les exigences constitutionnelles, mais aussi permettre au Togo de franchir un pas supplémentaire en matière de démocratie et d'Etat de droit », a-t-il ajouté.

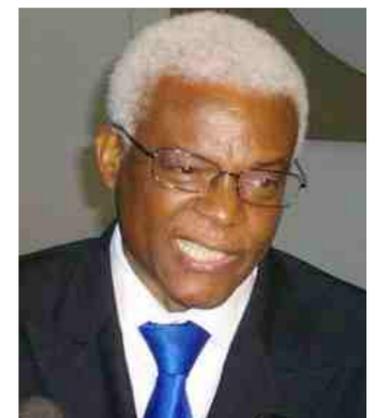
Les dernières élections législatives s'étaient déroulées le 14 octobre 2007.

Source republicoftogo

Nouvelle sortie des avocats de Kpatcha GNASSINGBE un an après le procès

DROLE DE RELANCE D'UNE DEMANDE DE GRACE PRESIDENTIELLE PONCTUEE D'INSULTES ET DE MENACES

Un an après le célèbre procès d'atteinte à la sureté de l'Etat et un mois avant la décision attendue (le 30 Octobre 2012) de la Cour de Justice de la CEDEAO sur la violation des droits de l'homme dans cette même affaire, les avocats de Kpatcha GNASSINGBE, principal acteur de ce complot contre la sureté de l'Etat, sont montés au créneau pour dénoncer l'inertie constatée depuis l'introduction auprès du Président de la République d'une demande en grâce présidentielle. Face à ce qu'ils appellent une désagrégation de la situation politique suite à cette affaire et se fondant sur les suites du rapport de la CNDH sur les cas de torture à l'ANR, les avocats de Kpatcha GNASSINGBE exigent une libération immédiate de leurs clients. Me DJOVI Gally, à propos de qui nous écrivions la semaine dernière dans un article qu'il ne supportait plus qu'on ne parle plus de lui, s'est particulièrement évertué pour rivaliser d'impolitesse les autres avocats du CST, a débité une litanie d'insanités faites de menaces et d'injures envers le Chef de l'Etat qu'il qualifie de « têtue » et à qui il reproche de manquer de sagesse. Tous ceux qui ont écouté cet avocat aux cheveux totalement grisonnants



ont trouvé qu'il a fait une contre performance par rapport à il y a un an où, lors de l'audience, il était l'un des rares avocats de la défense à tenir le langage de la raison et qui avait demandé avant l'heure la clémence du Chef de l'Etat. Sur les insultes et menaces, les uns et les autres se demandent tout simplement comment peut-on solliciter la grâce auprès d'une personnalité envers laquelle on n'a d'égards, avant de conclure que Me Djovi Gally et sa clique ne sont pas guidés par l'intérêt de leurs clients. S'ils s'étaient fixé une obligation de résultat, leur démarche à l'endroit du Chef de l'Etat aurait pris une autre tournure dans la relance de cette demande de grâce présidentielle.

G.P

Santé

LE MINISTRE AGBA LANCE 15 JOURS DE TRAITEMENTS CONTRE LE PALUDISME

Du 18 au 30 septembre 2012, le ministère de la santé organise une quinzaine de prise en charge gratuite du paludisme simple dans les formations sanitaires du Togo. Cette campagne est dû au fait que le paludisme constitue la première cause de consultation dans les formations sanitaires du Togo.

La particularité de cette campagne de traitement gratuit du paludisme financé par le Fonds des Nations Unies pour le Paludisme, la Tuberculose et le VIH/SIDA, selon le ministre de la Santé, réside dans les tests auxquels le personnel soignant va procéder dans le but de diagnostiquer le paludisme chez les patients qui se présenteront dans les centres de santé. « Le but de cette conférence de presse, c'est d'annoncer à la population qu'à partir de demain et ceci pendant quinze jours, il y aura sur toute l'étendue du territoire, un traitement gratuit contre le paludisme », a fait savoir le professeur Kondi Charles Agba. Durant les deux semaines, le test, comme le traitement, sera gratuit. En 2011, 25% des consultations étaient liées au paludisme. « C'est dans le souci d'améliorer l'accessibilité des populations au traitement antipaludique au cours de cette période de haute transmission que cette deuxième quinzaine de prise en charge gratuite du paludisme est organisée », a indiqué Pr Charles Kondi Agba, Ministre de la santé.

« La consultation est aussi gratuite sauf le carnet de soin qui sera payant » a précisé le Ministre de la santé. Cette campagne qui démarre en ce mois de septembre marque, selon les responsables du ministère de la Santé, « la ferme volonté du gouvernement de réduire le taux de prévalence du paludisme au Togo après la campagne de traitement gratuit organisé en juin dernier et le traitement préventif intermittent mis à la disposition des femmes enceintes ». Il faut souligner que plus de 200.000 cas de paludisme ont été traités en juin dernier lors de la première quinzaine de prise en charge gratuite.

Dias MISSOKO

Lutte contre le trafic de drogue et le blanchiment d'argent

LES DOUANIERS TOGOLAIS RENFORCENT LEUR CAPACITÉ

Le Directeur général des douanes togolaises, Kodjo Adedzé a initié un atelier de renforcement de capacité des douaniers togolais. Déroulé du 17 au 19 septembre dernier, cet atelier a réuni Trois cents (300) agents de l'administration douanière togolaise qui ont été outillés pour rendre efficace la lutte contre le trafic de drogue et le blanchiment d'argent. C'est un atelier de formation qui a pour but de mettre à la disposition des agents des douanes des outils nécessaires pour avoir une bonne connaissance sur toutes les formes de drogues et précurseurs chimiques et les différentes formes de blanchiment de capitaux et la maîtrise des techniques de détection des drogues pour mieux combattre le blanchiment.

Au cours des cinq sessions de formation qui se sont déroulés entre le 17 et le 19 septembre dernier, les douaniers togolais ont été bien outillés sur ces techniques et sont désormais plus aptes à arrêter les trafiquants de drogues et les auteurs de blanchiment de capitaux. L'Afrique de l'ouest est la nouvelle destination de ces trafiquants qui profitent du faible taux de modernisation des systèmes de contrôle pour s'imposer. Le Togo s'est doté d'instruments juridiques et de coopération pour venir à bout de la menace sans cesse grandissante, mais le trafic de drogue et le blanchiment d'argent ont pris de

l'ampleur ces dernières années avec à la clé la prolifération des organisations criminelles qui font la misère aux populations. « Sans des mesures rapides et efficaces pour lutter contre ces phénomènes, la criminalité et la corruption s'intensifieront alors que le fonctionnement légitime du secteur financier et sa crédibilité si essentiel à la croissance économique seront menacés », a indiqué le DG des douanes.

Pour permettre aux douaniers de jouer pleinement leur rôle et ce dans l'intérêt des populations, le gouvernement togolais avec l'appui financier de la Banque Africaine de Développement (BAD) s'est engagé dans le processus de modernisation de l'administration douanière à travers un vaste programme de sensibilisation et de formation sur les modifications intervenues et sur les procédures d'exécution des opérations. C'est à travers le projet d'appui au renforcement des capacités institutionnelles à la gouvernance économique et financière (PARCI-2) dont la mission est de consolider l'intégration et la modernisation de la gestion des finances publiques et de renforcer les capacités de mobilisation des ressources domestiques notamment.

Didier ASSOGBA

Le Civisme Aujourd'hui

EVITONS L'EXCÈS DE VITESSE POUR ÉVITER LES ACCIDENTS

Le dimanche dernier aux environs de 21h, un accident de circulation s'est produit sur l'avenue Maman Ndanida non loin du carrefour Deckon. Alertés, les sapeurs pompiers se sont précipités sur les lieux pour s'occuper des victimes. Lundi soir aussi, trois accidents se sont également produits sur la nationale N°1 précisément dans l'intervalle du carrefour GTA jusqu'à l'entrée principale de l'Etat Major des Forces Armées Togolaises. Le plus terrible de ces trois accidents fut celui qui a eu lieu devant l'entrée de l'Etat Major où on déplore malheureusement le décès d'un jeune homme dont le corps déchiqueté traînait sur le macadam. Tous les usagers qui avaient emprunté cette voie avaient eu la chaire de poule. En descendant vers le carrefour GTA, c'est un bus de 15 places qui a dérivé de la chaussée pour s'aventurer vers le « terre plein central ». Pour le troisième accident, nous n'avons vu que des traces de vitres cassées.

Cette situation doit amener tous les usagers de la route à se ressaisir. Avant la politique des grands travaux et surtout la réfection des routes de la capitale et de l'intérieur du pays, la majeure partie de la population se plaisait à justifier la récurrence des accidents de circulation par l'état hasardeuse de nos routes tout en ignorant qu'à l'époque la voie Lomé- Aného par



exemple était l'une des routes les mieux praticables mais aussi l'une des routes les plus meurtrières. Le grand problème qui constitue la cause du désastre sur la majorité de nos routes est l'excès de vitesse par les usagers. Une belle route est un atout pour une bonne circulation mais elle ne garantit pas pour autant un trafic sans accident. C'est le lieu alors de rappeler tous les usagers de la route de rouler leur engins à une vitesse modérée et de respecter le code de la route pour mettre fin aux accidents de circulation.

La rédaction

Conférence des Ministres de la Zone Ouest Africaine du CODEPA

POUR UN ARTISANAT NOUVEAU ET COMPETITIF



Plus de vingt ans que le Comité de Coordination pour le Développement de l'Artisanat en Afrique (CODEPA) existe et depuis, l'artisanat africain peine à se sortir des sentiers battus pour s'imposer au monde comme un label et une marque proprement africaine. Il fallait donc la restructurer pour mieux appréhender le contexte de mondialisation et de globalisation des économies actuelles marquées par une forte propension à la protection de la propriété intellectuelle.

C'est donc conscient de cela que le Ministère togolais du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, avec le soutien financier de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), a organisé le vendredi 14 septembre dernier une conférence des Ministres en charge de l'artisanat dans la zone Afrique de l'Ouest. Elle a eu pour cadre le

centre de conférences d'Ecobank de Lomé et a connu la participation des Ministres ou de leurs représentants venus du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée Bissau, du Mali, de la Mauritanie, du Niger et du Togo avec la présence effective du Président du Conseil des Ministres du CODEPA venu du Cameroun.

A l'issue des travaux qui ont duré toute la journée, de fortes résolutions ont été prises et des recommandations faites à l'endroit des décideurs pour rendre l'artisanat africain plus compétitif ; un artisanat nouveau qui s'imposera au monde de part ses capacités de créativité hors normes. Pour y parvenir, les différents pays devront donner une place prépondérante à l'artisanat eu égard à ses potentialités en termes de création d'emploi et de maintien du tissu social. Il sera aussi question de la mise en commun des énergies par

l'élaboration d'un plan d'action sous régional en faveur de l'artisanat et de la recherche de financement de ce plan. En outre, il revient à la Ministre DOGBE, de procéder à un lobbying au près des pays membres non actifs de la région ouest africaine en faveur de la promotion de l'artisanat. Les pays participants à cette conférence ont également pris la résolution de maintenir le Cap par la capitalisation des bonnes pratiques en faveur de l'artisanat et de payer régulièrement leur cotisation pour permettre à leur organisation d'œuvrer efficacement.

En ce qui concerne les recommandations, la conférence des ministres préconise que l'UEMOA poursuive la mise en œuvre de l'harmonisation des textes portant code communautaire de l'artisan pour doter le secteur d'un cadre juridique et institutionnel futuriste et efficace. La seconde recommandation porte sur une meilleure restructuration du secteur de l'artisanat et son renforcement. Pour redonner vie à l'artisanat et le maintenir à flot, il faudra mettre un accent particulier sur la formation en vue de perfectionner, valoriser et redynamiser le secteur. Autre recommandation non moins importante porte sur le financement de l'artisanat par les Etats auxquels la Conférence des Ministres demande de procéder à des augmentations substantielles des budgets en faveur de l'artisanat.

Paul Katassoli

Lancement officiel de la 3ème édition de BIMOD 228 PLUS DE MODE POUR LA PAIX ET LE PROGRES SOCIAL



Du 06 au 10 novembre prochain, Lomé la capitale togolaise va abriter la 3ème édition de BIMOD 228, la biennale de la mode au Togo. La troisième édition de cet événement a été officiellement lancée le mardi 18 septembre dernier à l'hôtel Palm Beach lors d'une conférence de presse en présence des principaux partenaires de l'événement à l'instar de Togocel et Vlisco.

Placé sous le thème « la mode, vecteur de paix et de progrès social », cette édition verra la participation des stylistes venus du Bénin du Ghana, du Cameroun, de la France et bien entendu du Togo qui organise cette

biennale. La touche particulière de cette année est le clin d'œil fait aux jeunes créateurs émergents des formations des années précédentes, au nombre de 10 dont 5 du Togo et 5 autres venus d'autres pays. Leurs créations seront présentées d'entrée de jeu en première partie, une manière pour Madame Blandine Sambiani-Bagna de concrétiser son rêve de voir les stylistes togolais et africains se mettre ensemble pour conquérir le monde. Pour l'initiatrice de BIMOD 228, conceptrice de la griffe Bamondi, Blandine Sambiani-Bagna, « C'est très important que les jeunes actuellement ne se

distinguent pas en travaillant en solo. Ils doivent se regrouper afin de créer des unités de production pour pouvoir exporter. ». Dans un environnement marqué par une très forte concurrence, le Togo doit, à l'image du Burkina valoriser sa production en matière de mode pour satisfaire au marché local et viser l'exportation.

Les objectifs de BIMOD 228 édition 3 sont nobles. Il s'agira de créer un cadre de rencontre dédié aux acteurs de la mode africaine, de contribuer à la promotion de la paix et du développement socio-économique en favorisant l'apport significatif de l'industrie de la mode, et de permettre la rencontre des expressions culturelles.

Cette troisième édition braquera ses projecteurs sur des stylistes de renom à l'image de Bamondi, Desmo-Design, Assante, Chrystalix, Kreyann, Giles Touré, Maimour, Marcel Tapolo, François 1er avec la participation de quatre mille invités de marque dont des personnalités du monde des arts et de la culture.

Paul Katassoli

Viva Holidays 2012 sur Zéphyr LES LAURÉATS ONT ÉTÉ PRIMÉS



Radio Zéphyr a encore réussi à rendre utile les vacances de quelques jeunes élèves et étudiants du Togo qui se sont essayés au métier du journalisme. Ils étaient 80 candidats inscrits, 27 retenus pour participer à la 11e édition du concours d'animation radio « Viva Holidays » de Radio Zéphyr. Mais à la fin, seulement trois candidats ont eu la chance de participer à la finale de cette initiative de Radio école qui s'est déroulée du 1er août au 3 septembre dernier. Occasion de découvrir un métier notamment celui du journalisme, le concours d'animation radio « Viva Holidays » est une plate forme d'expression qui se devait de laisser les jeunes animateurs en herbe passer à l'antenne mais aussi de s'initier au métier de la radio avec des notions essentielles en animation radio. Le jeu suit un processus qui aboutit à dégager des vainqueurs et est devenu un programme phare dans la grille de vacances de Radio Zéphyr qui est l'organisatrice.

Le concours de cette année s'est déroulé avec succès à la satisfaction des responsables de Radio Zéphyr. Durant les 35 jours qu'a duré l'édition de cette année, les 27 candidats se sont confrontés dans la préparation, la réalisation et la présentation des émissions. Ce qui a permis de dégager les meilleurs qui ont découvert leur talent en matière d'animation radio. Neuf parmi les participants ont réussi à accéder aux demi-finales. Ce qui leur a permis d'avoir chacun une attestation de participation au concours. Mais les meilleurs des meilleurs ont été respectivement Ouroman Afdal, Brigitte Attiogbé et Ouro-Sama Samiroudine qui ont accédé à la finale. Ces trois lauréats ont reçu leur diplôme et leur trophée au cours d'une cérémonie officielle de remise de prix qui s'est déroulée le 14 septembre dernier dans l'enceinte de la radio. Plusieurs autorités ont pris part à la cérémonie parmi lesquelles l'attaché de cabinet du ministre de l'enseignement technique et de la formation professionnelle et celui du ministre de la communication.

Entre autres objectifs spécifiques, le concours d'animation « Viva Holidays » vise à contribuer à éclore des talents, permettre d'occuper les jeunes par un canal qui associe le didactique et le ludique, tout en développant l'esprit de compétition et de fair-play. « Viva Holidays » offre une opportunité de formation et de jeux concours aux jeunes animateurs radio et présentateur de spectacle en herbe durant les vacances.

Didier ASSOGBA

Business Church DES PRINCIPES RELIGIEUX TRAVESTIS POUR DES INTÉRÊTS PERSONNELS

Notre pays le Togo, est un pays laïc qui a trois religions principales dont la plus vieille est l'animisme, suivie par l'islam et du christianisme. De nos jours, les deux dernières se répandent frénétiquement au détriment de l'animisme. Cependant ces religions perdent au fur et à mesure leurs valeurs à causes des différents responsables religieux qui orientent les enseignements saints et pratiques religieuses vers l'accomplissement de leurs intérêts personnels.

La prolifération des églises, surtout celles dites éveillées partout dans la capitale Lomé devient inquiétante. Le phénomène est à son comble dans le quartier Hedzranawé où on peut retrouver presque à chaque 100m des églises qui sont pour la plupart des créations de la communauté nigériane qui y est fortement représentée. Des cultes de dimanches, des veillées de prières tapageuses, des prières de midi qui indisposent l'entourage en passant par les réveils, elles font leur loi durant toute la semaine. A l'heure où l'inconscience prend de plus en plus place au sein de la population, en ce moment où les valeurs morales, le respect mutuel, le désir de mener une vie pieuse sont foulés aux pieds, les responsables de ces églises qui prennent de gros noms théologiques notamment prophète et apôtre, ne se donnent pas la tâche de ramener sur le droit chemin les troupes qu'ils donnent l'impression de diriger. La grande mission réservée aux hommes de Dieu est d'annoncer la bonne nouvelle et amener les « brebis perdues » - pour parler des païens - vers le Créateur Dieu, et faire de toutes les nations les disciples de Jésus si on se réfère à Marc 16 et Matthieu 28. Les apôtres contemporains se sont forgé une autre mission qui consiste à prêcher le lait et le miel, les miracles et les messages d'espoirs sur les médias de la place dans leurs églises et à travers des affiches publicitaires. Cette mission leur permet d'avoir plein de membres dans leur église parce que nombreuse est cette population aujourd'hui qui est à la recherche du bien être et qui veut entendre des paroles de rêve. Pour parvenir à une popularité, d'autres vont jusqu'à procéder par des pratiques occultes qui leur donnent le pouvoir de faire des miracles. D'ailleurs les arrestations des pasteurs dans les affaires sombres comme le trafic de drogue, l'exhumation des corps humains... en disent long.

Le monde musulman aussi n'est pas épargné. La construction de la maison du hadj connaît une évolution lente à cause de la mauvaise gestion des fonds.



L'accomplissement du 5e pilier de l'islam est source de polémique entre les frères musulmans au Togo. Les responsables de l'organisation du Hadj ne s'accordent pas sur les points qui doivent permettre à leurs frères de voyager dans des conditions acceptables et même la compagnie qui doit faire voyager les pèlerins. Alors tout porte à croire que les gens tapis dans l'ombre cherchent à s'enrichir sur le dos des pauvres musulmans qui, malgré les moyens de bords, se démerdent pour aller à la Mecque. Si le christianisme possède la Bible que les responsables exploitent à leur guise, les musulmans également sont divisés sur l'interprétation de certains passages coraniques, mais ils savent protéger cette divergence. En ce qui concerne l'animisme, la première source de son effondrement est le fait qu'elle est une tradition orale. Entre tradition et modernité, les prêtres traditionnels interprètent à leur guise les rituels que leur ont légués leurs prédécesseurs. Ils mettent qui ils veulent à la place où ils veulent au lieu de suivre la norme. Dans une émission récente sur une chaîne télévision de la place, en prélude à la célébration de Epé-Ekpé, une dame prêtresse est allée jusqu'à dire que leurs dieux ne sont plus sensibles à leurs invocations pour le fait que les personnes non indiquées exécutent des tâches qui ne relèvent pas de leurs compétences. Aussi, la célébration de la prise de la pierre sacrée qui s'est transformée en jets de pierres vient prouver la recherche de l'intérêt personnel même dans le monde animiste.

La religion est sacrée. Il est alors important que chaque responsable religieux prenne conscience du rôle qu'il a à jouer et des malédictions qui peuvent s'abattre sur lui s'il exploite des principes religieux pour des intérêts personnels.

London KAWANA (stagiaire)

Vacances et Ambiance nocturne dans les coins chauds de la capitale LES ÉLÈVES ÉTAIENT DE LA PARTIE

Malgré le report de deux semaines, la période des vacances est déjà à sa fin. Gouvernement, parents d'élèves et les acteurs de l'éducation, s'activent chacun à sa manière pour une bonne reprise de l'année académique 2012- 2013. Pour l'heure il nous plaît de revenir sur la présence des élèves les nuits dans les coins chauds de la capitale.

A l'instar du boulevard circulaire, un coin caractérisé par une ambiance nocturne, nombreux sont d'autres coins et bars qui ont accueilli un nombre considérable d'élèves. Parmi ces élèves, on pouvait compter ceux qui cherchaient des moyens financiers à travers la vente de divers objets pour bien préparer leur rentrée, des visiteurs qui sont pour la plupart des vacanciers accompagnés de leurs amis qui flânaient uniquement pour contempler l'ambiance nocturne à Lomé. D'autres aussi sortaient pour « faire le show » comme on a l'habitude de le dire.

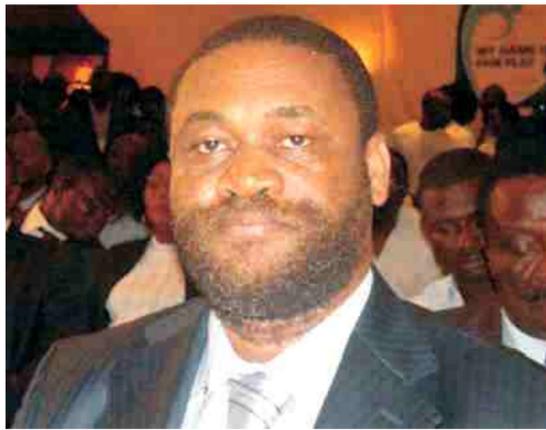
Ces élèves noctambules et fêtards ont malheureusement fait montre d'une jeunesse dépravée. En effet,

sur la forme, le mode vestimentaire laisse à désirer. Les filles semblaient ravir la vedette aux filles sexuellement salariées en attirant vers elles, regards et impressions de toutes sortes de la part du public. Les garçons aussi portaient des tenues et des coiffures extravagantes. D'autres iront jusqu'à fumer de la cigarette foulant aux pieds tous les conséquences néfastes liées à la consommation de l'alcool et surtout de la cigarette. Les parents doivent alors se rendre compte que leurs enfants, se comportant en anges à la maison, peuvent poser des actes néfastes qui portent atteinte à leur santé et qui pourraient même hypothéquer leur avenir en cas de grossesses précoces surtout quand il s'agit des filles. La rentrée scolaire étant repoussée de deux semaines, les parents d'élèves doivent alors amener leur progéniture à mettre fin à cette longue période de récréation pour commencer déjà à se souvenir des notions clés des cours qui leurs permettront de bien démarrer l'année.

London KAWANA (stagiaire)

FTF/Financement des championnats D1 et D2 LA FIFA A REPRIS LE PROJET GOAL

Il nous souvient que la Fédération Togolaise de Football a été dans le viseur de la FIFA depuis le début de l'année pour mauvaise gestion des fonds alloués à l'instance faïtière de football togolais pour le financement des championnats nationaux. Après la tempête qui a conduit à la suspension provisoire de certains fonds censés être décaissés dans les mois de juillet et d'août dernier, le calme est revenu dans les relations FTF-FIFA. Ceci suite au rapport d'audit réalisé par le Bureau Exécutif de la FTF et qui se révèle encourageant même s'il y a des choses à parfaire dans la gestion des finances dans le futur avec l'appui de la FIFA. La FIFA vient de confirmer au Bureau de Gabriel Améyi, la reprise du décaissement. C'est depuis le 5 septembre dernier que la Fédération Internationale de Football Association a notifié à la Fédération Togolaise de Football sa décision de poursuivre l'aide qu'elle apporte aux clubs de première et de deuxième divisions togolaises. La décision de la reprise de l'assistance financière de la FIFA prise suite à l'audit demandé par l'institution de Sepp Blatter et réalisé par la FTF pour les fonds du Programme d'Assistance Financière (PAF) 2011 et les décaissements du projet Goal II et III octroyé à la Fédération en octobre 2011. La reprise du décaissement des fonds du projet Goal II et Goal III vont permettre à la FTF et aux clubs de finir en toute beauté le championnat D1 et d'organiser la phase nationale du championnat D2 entre les six clubs qui se sont dégagés des deux groupes qui avaient été constitués. En effet c'est grâce notamment au financement de la FIFA dans le cadre du projet Goal que les championnats togolais sont en train d'être joués. L'Etat togolais a également assisté les clubs de D1 et D2 mais l'organisation, la supervision et les autres contours des matchs ne sont possibles que grâce au financement de la FIFA.



La reprise de l'assistance financière est tout de même conditionnée parce que la FIFA veut désormais voir clair dans la gestion des fonds à la FTF. Ce qui explique d'ailleurs l'arrivée prochaine d'une nouvelle mission de la FIFA au Togo. La délégation aura à s'entretenir avec le Bureau Exécutif de la Fédération Togolaise de Football et les acteurs du football pour redéfinir les contours du projet en vue de le rendre pérenne. Il faut rappeler que les projets Goal sont des programmes de la FIFA destinés à aider les associations membres à disposer des infrastructures adéquates pour la pratique du football de haut niveau. Il implique la construction des stades, des centres d'entraînement, etc. Au Togo, c'est Gabriel Améyi qui a demandé que le projet soit transformé en argent liquide pour aider les clubs à faire les championnats. On se rend compte que lui et sa Secrétaire Générale profitent plus de ce financement que les clubs de D1 et D2 n'en bénéficient.

Dias MISSOKO

Niger : AQMI MENACE DE TUER LES OTAGES FRANÇAIS SI PARIS INTERVIENT AU MALI

Aqmi, al-Qaïda au Maghreb islamique, menace de s'en prendre aux intérêts français si Paris intervient militairement dans le nord du Mali. Le message a été posté le 19 septembre sur un site internet basé en Mauritanie. Aqmi, qui, fait rare, a choisi de s'adresser aux familles, se dit toutefois disposé à entamer des négociations en vue de libérer les quatre otages français kidnappés en 2010 dans le nord du Niger. Mais, deux ans après l'enlèvement, sur quelles bases veulent donc négocier les ravisseurs ?

Dans ce communiqué, les jihadistes ont choisi, ce qui est rare, de s'adresser aux familles des otages. « C'est la France qui continue de mettre en danger la vie de vos fils », peut-on lire. « Nous attendons que votre gouvernement fasse le premier pas, en prenant contact avec nous ».

Cet appel signifie-t-il que deux ans après l'enlèvement des quatre Français, les ravisseurs s'impatientent ? Faut-il comprendre qu'ils ont revu leurs exigences et qu'il faut donc



négocier sur d'autres bases ? Ce qui est sûr, c'est que c'est dans un contexte très particulier qu'arrive ce texte : la question d'une intervention militaire est plus que jamais en discussion : à Bamako, et au sein de la Cédéao (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) ces derniers jours, mais aussi bientôt, le 26 septembre à l'ONU. L'idée d'une intervention est rejetée en bloc par les jihadistes. Et d'ailleurs ils le font savoir dans ce communiqué : Aqmi accuse la

France d'encourager une invasion du nord du Mali, « une initiative folle, dit le texte, qui pourrait entraîner la mort des otages ». Cette menace inquiétait hier les familles. Le 13 septembre, François Hollande leur a promis que tout serait fait pour obtenir la libération de leurs proches, mais aussi de celles des deux Français enlevés à Hombori au Mali. Deux hommes auxquels ce communiqué ne fait aucune référence.

Rfi.fr

Sénégal : PLUS DE SÉNAT

Le Sénat, l'une des deux chambres qui constituent le parlement sénégalais a été officiellement « supprimé » ce 19 septembre 2012 après l'adoption d'un projet de loi ce mercredi 19 septembre 2012.

Selon l'Agence de presse sénégalaise (APS), le texte a été adopté par 176 voix sur les 250 que compte le Congrès qui réunit l'Assemblée nationale et le Sénat.

La suppression de cette chambre, avait été annoncée le 28 août 2012 par le président sénégalais Macky Sall. Le président sénégalais avait alors affirmé vouloir affecter le budget de cette institution (environ huit milliards FCFA) dans la lutte contre le phénomène récurrent des inondations qui, cette année ont déjà fait une dizaine de morts dans le pays.

« Certes le sénat peut permettre d'élargir la représentativité populaire

(mais) quoi de plus urgent que l'allègement des souffrances de notre peuple dont les attentes constituent le centre de mes préoccupations », soutenait le président Sall dans un discours radiotélévisé.

Ses détracteurs avaient par contre dénoncé une décision purement politicienne alors que la société civile saluait la décision.

Le débat sur l'opportunité du Sénat, que des observateurs sénégalais qualifient de lieu de « re-casement de la clientèle politique », s'est toujours posé dans le débat politique sénégalais. Le président Abdoulaye Wade qui a dirigé le pays de 2000 à 2012, l'avait supprimé dès son arrivée au pouvoir avant de le ré-instituer au cours de son magistère.

Questafnews

Ghana/Trafic de drogue GROSSE SAISIE DE COCAÏNE À L'AÉROPORT D'ACCRA

Un important lot de caramels servant à transporter de la cocaïne pour une valeur 200.000 livres sterling (250.000 euros), a été saisi par les gardes-frontières britanniques qui travaillent au Ghana, rapportent des médias.

Des centaines de bonbons, dont chacun contenait une dose létale de stupéfiant, ont été saisis à l'aéroport international d'Accra dans une valise appartenant à un homme de 29 ans au moment où il s'appretait à prendre l'avion pour la Grande-Bretagne, révèle mercredi le quotidien britannique The Sun, cité par l'agence Ria Novosti.

« Utiliser des bonbons pour enfants anodins pour camoufler la cocaïne montre à quel point les trafiquants de drogue sont tombés bas dans leur désir de faire parvenir leur marchandise meurtrière à destination », a déclaré le ministre de l'Immigration Mark Harper, précisant que des garde-frontières britanniques travaillent depuis six ans au Ghana où ils jouent un rôle important dans la lutte contre le trafic de stupéfiants.

Depuis quelques années, les pays de l'Afrique de l'ouest sont devenus des plaques tournantes du trafic international de drogues. Fin juillet 2012, près de 7.900 tonnes de différents types de drogues ont été saisies au Ghana, au Togo et au Bénin en trois jours dans le cadre de l'« Opération Atakora 2012 » de répression du trafic illicite de drogue simultanément conduite dans ces trois pays. L'opération était initiée par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Afriscoop.com

Intervention militaire au Nord-Mali CEDEAO ET BAMAKO EN ORDRE DISPERSÉ

Les ministres de la Défense, des Affaires étrangères et de l'Intégration africaine de la Cedeao se sont, eux-aussi, rencontrés ce lundi à Abidjan, la capitale de la Côte d'Ivoire, pour statuer sur les modalités d'une intervention militaire. La réunion avait pour objectif de trouver un terrain d'entente entre la Cedeao et les autorités maliennes. Mais pour l'heure, les divergences restent intactes.

Les responsables militaires africains estiment qu'une intervention armée nécessite du personnel civil et militaire. Le président burkinabè Blaise Compaoré, médiateur dans la crise malienne, reçu à l'Élysée mardi par le président français François Hollande, partage le même avis. Or, Bamako préfère que la base de la

Cedeao s'installe en banlieue de la capitale malienne et se concentre uniquement sur la protection de son personnel civil et militaire. Comme le confirme encore Cheikh Modibo Diarra, « Nous avons suffisamment de troupes, ce qui nous manque c'est le renseignement, l'aspect logistique et la formation [...], le Mali aura aussi besoin de logistique, d'armes, de formation et de renseignement pour la phase de reconquête du nord. »

La Cedeao, réunie à Abidjan, prendra sa décision cette après-midi. Le Premier ministre Cheikh Modibo Diarra devait également rencontrer ce jeudi le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius et le président François Hollande, pour discuter de la situation au Nord-Mali

Afrik.com



Togotelecom

Promo illico Vacances

jusqu'au
29 Septembre 2012

le fixe sans fil
illico



Pack illico Classic

- 1 téléphone illico S-165**
- + 1 carte SIM**
- + 500 F de crédit de communication**

Téléphone illico CLASSIC
seul à **9 000 F CFA**

9 975 F CFA

Torche - Radio FM - Forte autonomie

Pour en savoir plus, rendez-vous dans nos Espaces Telecom.

Service client : 112

ESPACES TELECOM À LOMÉ

Ex Direction Générale
Avenue Nicolas GRUNTZKY,
ancien siège
Tél : (228) 22 21 47 14

Espace HELIM
Ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 32 06

Espace Telecom AGOE NYIVE
Juste après la Brasserie BB
Tél : (228) 22 50 82 01

Espace Telecom ADIDOGOME
Face Eglise d'Adidogomé
Tél : (228) 22 50 83 01

Espace Telecom ADOBOU-KOME
Face mosquée de l'ex Zongo
Tél : (228) 22 23 16 67

Espace Telecom Place de l'Indépendance
Près de la Place de l'Indépendance
Tél : (228) 22 21 86 23

Espace Telecom ASSIVITO
Espace HELIM, ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 74 00

Espace Telecom PORT
Près du Rond-Point du PAL
Tél : (228) 22 27 46 03

ESPACES TELECOM À L'INTÉRIEUR

Espace Telecom TSEVIE
Près du grand marché de NDANYI
Tél : (228) 23 30 00 01

Espace Telecom ANEHO
Dans le bâtiment de l'UTB
Tél : (228) 23 31 07 24

Espace Telecom KPALIME
Près de la Préfecture
Tél : (228) 24 41 00 50

Espace Telecom ATAKPAME
Face à la station TOTAL
Tél : (228) 24 40 02 39

Espace Telecom SOKODE
Face au marché - Après CNSS
Tél : (228) 25 50 01 21

Espace Telecom KARA
Près du stade Municipal
Tél : (228) 26 60 00 60

Espace Telecom DAPAONG
Face au commissariat
Tél : (228) 27 70 83 00

TOGO TELECOM, La Référence

www.togotelecom.tg